



Catégorie 1 : cadre juridique

1.2 S'approprier le droit de la consommation

Formation sur mesure

OBTENIR UN DEVIS

☎ 06 67 16 32 11 (Marie Pierre RECARTE)

✉ accueilchrysalide.formations@gmail.com

Méthode d'élaboration d'une formation sur mesure

1. DIAGNOSTIC	2. DEVIS	3. MISE EN ŒUVRE	4. EVALUATION
<div style="background-color: #0056b3; color: white; padding: 5px; text-align: center;"> ▶ Entretien ▶ Pédagogie ▶ Session formation ▶ Suivi </div>			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'entretien permet de comprendre le contexte de votre démarche ; ▪ L'entretien permet d'identifier le profil des participants à la formation ; ▪ L'entretien permet de définir les objectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer le nombre d'heures de formation nécessaires ; ▪ Définir le programme et élaborer les supports pédagogiques ; ▪ Déterminer la date et le lieu qui vous conviennent. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispenser une formation interactive à partir du diagnostic ; ▪ Transmettre des méthodes opérationnelles adaptées à partir des besoins recensés ou mis en évidence lors de la session. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer la formation ; ▪ Suivre l'évolution de vos besoins et y apporter des solutions pendant toute la durée du suivi définie lors du diagnostic.

Formation sur mesure – S'approprier le droit de la consommation

1. DIAGNOSTIC	2. PRÉCONISATIONS	3. MISE EN ŒUVRE	4. SUIVI
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'entretien permet de comprendre le contexte de votre démarche ; ▪ L'entretien permet d'identifier le profil des participants à la formation ; ▪ L'entretien permet de définir les objectifs. <p><i>Formation destinée aux AI désireuses d'appliquer ces réformes en toutes connaissances, mais sans alourdir les tâches administratives.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cette formation se réalise sur une durée qui peut aller de 1 à 2 jours. ▪ La durée de la formation dépend : <ul style="list-style-type: none"> - Des mises à jour déjà réalisées ; - De l'utilisation ou non de devis ; - Des affichages réalisés ou non ; - Des différents types de documents mis en place tels que des livrets d'accueil ou autre support de communication ; 	<p>Le travail permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour les contrats de mise à disposition ; ▪ Réaliser des devis en bonne et due forme ; ▪ Réaliser les affichages obligatoires ; ▪ Modifier le site internet de l'AI ; ▪ Reprendre les supports de communication ; contrats. 	<p>Vous bénéficiez d'un appui jusqu'à la mise à jour y compris pour réaliser le cahier des charges du prestataire informatique si la gestion de votre site est externalisée.</p>